

Bureau postal de dépôt : 4550 Nandrin Éditeur responsable : André Matriche / Bois de la Croix Claire, 14 / 4550 Nandrin

Numéro 155 - Automne 2021



Belgique - België
P.P.
Nandrin
9/2572



PPNa Contact
Périodique trimestriel
Agrément P912716

PPNa Contact

Bulletin de l'association sans but
lucratif

"Patrimoine du Pays de Nandrin"

Rédaction : André Matriche

Mise en page : Laurent Hofinger

Secrétariat :

Bois de la Croix Claire, 14
4550 Nandrin

E-mail :

info@ppna.be

Internet :

<http://www.ppna.be>

Banque :

IBAN : BE32 0682 3184 6902
BIC : GKCCBEBB

Cotisation annuelle : 7,5 €

Conseil d'administration :

Président :

André Matriche

Vice-président :

Claude Delbrouck

Secrétaire :

Odette Lasters

Trésorier :

Laurent Hofinger

Membre :

Etienne Gérard

*Le PPNa est membre
d'Inter-Environnement Wallonie*

Sommaire

Éditorial

Éditorial.....3

Environnement général

Faut-il fermer Tihange ?.....4

Où en est-on à Fukushima ?.....6

Voyage très détaillé en absurdie.....7

Vie de l'Association

Balade de l'automne.....9

Toponymie

Qu'est-ce qu'un "sart" ?.....9

Santé

Menace sur notre sommeil.....10

Notre patrimoine linguistique

Le wallon condrusien (et liégeois) (7) 11

Nature

Le frelon asiatique.....13

Éditorial

Enfin, nous espérons pouvoir reprendre nos activités habituelles, comme avant la pandémie, sans courir de danger. Bien que les statistiques officielles qui nous sont présentées prouvent clairement que le danger zéro n'existe pas puisqu'un certain pourcentage d'hospitalisés atteints du Covid ont, semble-t-il, été entièrement vaccinés. S'ils ne dissimulent pas la vérité.

Déjà, l'on agite le spectre de l'obligation de subir une troisième dose d'un vaccin. Bonne affaire pour les laboratoires pharmaceutiques producteurs d'un des vaccins "élus". Toutefois, nous programmons l'organisation d'une balade de l'automne dès le mois prochain. Ce sera l'occasion de nous retrouver enfin ! Notre ami Joseph Noiset s'était proposé pour nous guider à Modave. Nous sommes certains qu'il attend depuis un certain temps que nous le contactions.

Le Conseil d'administration du PPNa ne s'est plus réuni depuis presque deux ans pour les raisons sanitaires que nous ne connaissons que trop bien. Nous avons cependant veillé à garder le contact avec nos membres grâce à notre bulletin trimestriel auquel feu notre ami Jean Dusart, était tant attaché.

Un ouvrage spécialement consacré à Saint-Séverin devrait être publié dans les semaines à venir. L'aide, morale et financière, des responsables communaux sera de nouveau sollicitée. Un autre travail dédié à Nandrin dans la préhistoire est sur le point d'être achevé.

Pour sa part, le Conseil d'administration va continuer le travail de recherche du petit patrimoine public entamé avant l'apparition du virus.

Croisons les doigts ! À très bientôt !

■

Faut-il fermer Tihange ?

Après un premier report de la cessation d'activité des réacteurs de Tihange et de Doel, prévue initialement pour 2015, malgré les réactions véhémentes des défenseurs de l'environnement, il semblait acquis que l'arrêt serait définitif en 2025.

Mais, il y a loin de la coupe aux lèvres ! Entre les principes de précaution et les nécessités concrètes imposées par le niveau de vie de nos sociétés occidentales, il y a un abîme terrible à franchir sans occasionner des situations et des drames sociaux et économiques qui peuvent se révéler dramatiques. Car, si les centrales nucléaires sont mises à l'arrêt, la Belgique sera en permanence menacée par une pénurie grave d'électricité. Or, les gouvernements successifs ne se sont guère attelés à résoudre ce problème en développant des alternatives permettant de se passer de l'atome.

Selon une étude déjà publiée en 2014, pour assurer la production électrique des centrales nucléaires belges, il serait nécessaire, d'ici 2030, de construire 34 autres centrales, dont 26 alimentées au gaz et 8 à la biomasse. Cela représenterait un coût d'investissement de 11 à 13 milliards d'euros. Bon courage pour les dénicher. Les adversaires de la prolongation d'activité des centrales nucléaires agitent le spectre de Fukushima. Ils dénoncent la présence de microfissures potentiellement dangereuses dans les cuves de certains réacteurs, dont Tihange 2 et Doel 3. Ils accusent les responsables politiques de jouer à la roulette russe en prolongeant, une nouvelle fois, l'activité de réacteurs ayant dépassé leur durée de vie programmée.

Il est évidemment bien plus facile de crier au loup que de trouver des alternatives sereines pour remplacer la production nucléaire. Déclarer qu'il faut supprimer les centrales nucléaires et diversifier les sources d'énergie essentiellement renouvelable est manifestement plus aisé que de le réaliser.

L'Allemagne a fermé toutes ses centrales nucléaires, mais pour répondre aux besoins énergétiques de ses citoyens et de l'économie

en général, elle a remis en activité des centrales au charbon qui sont très polluantes. De plus, elle s'est rendue dangereusement dépendante de la Russie en s'approvisionnant en gaz auprès de celle-ci. Quid de l'impact environnemental de ces centrales alimentées par des énergies fossiles ?

Certes, un autre problème inquiétant demeure toujours sans solution. Il s'agit du stockage des déchets radioactifs produits par les centrales nucléaires. Aucune décision définitive n'a encore été prise par nos gouvernants. L'Ondraf a proposé d'enfouir ces déchets dans les argiles stables de la Campine (Boom), d'autres suggèrent des roches en Wallonie. On comprend qu'aucune Région du pays ne soit enthousiaste à l'idée de receler dans son sol des déchets hautement dangereux dont la durée de vie se compte en milliers d'années.

Quoi qu'il en soit, ce dilemme demeure, indépendamment de l'arrêt ou non des centrales nucléaires en 2025.

Enfin, on ne peut traiter ce sujet, qui agite tant les adversaires que les partisans de l'arrêt définitif des centrales nucléaires, sans évoquer l'accroissement énorme des besoins en électricité qu'implique le remplacement du moteur thermique par le moteur électrique. Or la lutte des environnementalistes accélère le phénomène. Ils sont secondés dans leur combat par les catastrophes naturelles imputées au réchauffement climatique provoqué par les gaz à effet de serre produits par l'utilisation des énergies fossiles.

Mais, où va-t-on trouver l'énergie pour alimenter tous ces véhicules électriques ? Et le chauffage domestique ? Et la domotique ? etc. On lira par ailleurs l'article, paru dans "Le Figaro" que nous reproduisons dans le bulletin.

Bref, les idées, c'est bien, mais il convient de garder les pieds sur terre ! On n'ira pas sur Mars à vélo ! Vraiment, les choix sont cornéliens. Toujours est-il que l'inquiétude est légitime lorsque l'on sait que les risques d'accident sont doublés quand on prolonge la durée de vie de réacteurs nucléaires. L'Agence fédérale de contrôle nucléaire assume son rôle et tire la sonnette d'alarme. On l'entend, mais comment écarter le danger sans provoquer une autre tragédie ?

■

Où en est-on à Fukushima ?

On se souvient de cette terrible catastrophe qui a frappé le Japon à la suite d'un raz-de-marée gigantesque qui a submergé les centrales nucléaires d'une petite ville totalement inconnue jusqu'alors. C'est elle aussi qui a enrichi notre vocabulaire du terme tsunami, remplaçant de fait le mot raz-de-marée.

On se rappelle le nombre considérable d'habitants de la région qui furent contraints de la quitter non seulement à cause des dégâts causés par les flots, mais aussi à cause des radiations nucléaires mortelles dégagées par les réacteurs des centrales dévastées.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Comme après la catastrophe de Tchernobyl, la région où la tragédie environnementale a eu lieu est interdite, mais des hommes s'attellent là aussi à limiter les ravages des radiations atomiques. À Tchernobyl, grâce à des capitaux, notamment européens, on a recouvert le réacteur endommagé d'un gigantesque sarcophage destiné à contenir, endiguer les radiations létales.

À Fukushima, on cherche désespérément le combustible nucléaire qui alimentait les réacteurs. Et l'on ne sait pas où il se trouve ! Il semble bien que le combustible ait fondu, mais on ignore s'il se trouve au fond de la cuve du réacteur ou s'il se trouve plus bas encore. Or, il est nécessaire de procéder à l'extraction des débris de ce combustible fondu pour le récupérer et l'isoler. Cela constitue une opération longue et très délicate, dangereuse pour les hommes, on s'en doute.

Selon certaines prévisions, cela nécessitera entre 20 et 30 ans, uniquement pour le retirer du sol. Puis, il faudra s'occuper de neutraliser ces déchets. Mais, il faut d'abord les dénicher ! Jusqu'à présent, malgré la mise en œuvre de diverses techniques, les responsables restent dans une ignorance angoissante. Quant aux populations irradiées, elles subissent et subiront les effets latents et sournois des radiations, comme la population de Tchernobyl.

La tragédie est donc loin, très loin de connaître son dénouement. ■

Voyage très détaillé en absurdie

Il nous a paru intéressant de reproduire cet article, car il nous invite à réfléchir sur les décisions environnementales encouragées par certains politiciens, dans notre pays et dans l'Union européenne, en général.

Le Canard Enchaîné, sous la plume de Jean-Luc Porquet, publie un article au vitriol sur l'absurdité des directions écologiques dans lesquelles s'est engagée la France. En ligne de mire, la voiture électrique censée être la solution d'avenir pour sauver la planète prétendument en danger. On ne cesse de nous rabâcher que la voiture électrique, c'est la solution d'avenir et surtout la seule voie pour sauver la planète...

À cette fin, la France s'est engouffrée tête baissée dans le tout électrique, mais sans aucun discernement. Partant, nos gouvernants ont enjoint les constructeurs automobiles de tout miser sur l'électrique. Soit ! Mais qu'est-ce que cela signifie ? D'abord, l'installation de multiples bornes de recharge le long de nos routes, car les véhicules les plus performants à l'heure actuelle, ne peuvent prétendre à une autonomie supérieure à 500 km. Et encore, sans faire usage des phares, du chauffage, des essuie-glaces, du dégivrage ou de la climatisation...

À l'heure actuelle, les batteries équipant les véhicules sont très lourdes, très coûteuses et bourrées de métaux rares. Dans celle de la Tesla Model S par exemple, la plus performante du marché, on ne trouve pas moins de 16 kg de nickel. Or le nickel est plutôt rare sur notre terre. Ce qui fait dire au patron de Tesla France que "le goulet d'étranglement de la transition énergétique se fera sur le nickel". Il sait parfaitement que le nickel est très difficile à trouver. Il faut aller le chercher en Indonésie ou à Goro en Nouvelle-Calédonie et son extraction est une vraie galère, car on ne le trouve jamais à l'état pur. Dans les minerais, il n'existe qu'en très faible proportion.

Par conséquent, il faut creuser et creuser encore, broyer, cribler, hydrocycloner pour un résultat tout juste à la hauteur des besoins.

Or tout cela entraîne de colossales montagnes de résidus que l'on déverse la plupart du temps dans la mer ! Mais qu'importe la biodiversité pour les "Khmers verts" qui ne jurent que par la "mobilité verte", laquelle n'a pas de prix pour eux.

Il n'y a pas que le nickel en jeu, il y a aussi le lithium. Il en faut 15 kg par batterie (toujours pour la Tesla Model S). Celui-ci provient des hauts plateaux des Andes. Pour l'extraire, on pompe sous les salars (lacs salés asséchés) ce qui entraîne une migration de l'eau douce vers les profondeurs. Une catastrophe écologique selon les autochtones qui souffrent déjà du manque d'eau.

Et puis, il y a le cobalt : 10 kg par batterie qu'on va chercher au Congo. Et là, on touche au travail des enfants qui creusent à mains nues dans des mines artisanales pour seulement 2 dollars par jour (Les Échos du 23/09/2020).

Ça gêne un peu aux alentours nos constructeurs qui, néanmoins, veulent à tout prix rattraper la Chine, déjà championne du monde dans ce secteur. Alors, le travail des enfants, ça reste un détail.

Pour couronner le tout, les batteries étant terriblement lourdes (1/4 du poids de la Tesla Model S), il faut alléger au maximum le véhicule. On fait donc des carrosseries en aluminium dont l'extraction génère ces terribles boues rouges, déchets insolubles issus du traitement de l'alumine avec de la soude et qui sont composées de plusieurs métaux lourds tels que l'arsenic, le fer, le mercure, la silice et le titane, que l'on déverse aussi dans la mer au mépris des questions d'environnement, comme à Gardanne dans les Bouches-du-Rhône.

Voilà ce qu'est le développement "durable" selon nos écologistes. Un dogme qui ne laisse aucune place à la raison.

Jean-Luc Porquet

Balade de l'automne

Quand :

le **dimanche 31 octobre 2021** à 14 h.

Lieu : ***Hamoir - Comblain-Fairon*** par les 2 rives via la nouvelle passerelle piétonne.

Guide : J. Noiset.

Rendez-vous : à 14 h, place Ovide Musin à Nandrin, en face de la pharmacie "Lion".

Public cible : ouvert à tous.

PS : en cas de fortes pluies, la balade sera reportée à une date ultérieure



Toponymie

Qu'est-ce qu'un "sart" ?

Le mot "sart" est un synonyme du mot "essart" dont il est une forme dite, en linguistique, déglutinée, c'est-à-dire un mot qui a été mal divisé.

Il désigne une terre rendue cultivable après défrichage. Après l'abattage des arbres, les terres prenaient le nom de essart ou sart.

Il figure dans de nombreux noms de communes, de villages ou lieux-dits situés en Wallonie et dans le nord de la France (Picardie notamment). Citons-en quelques-uns parmi les plus connus : Sart Tilman, Sart-lez-Spa (Jalhay), Lodelinsart, Bernissart, Rixensart et le terrible Sars-la-Buissière, la ferme-château du Sart à Ampsin et à Hody. Et bien sûr, Moulinsart de Hergé (pour les tintinophiles).

Le mot "sart" est aussi à l'origine de différents patronymes, dont celui de notre ancien président, Jean Dusart. On trouve aussi les formes Dussart, Dessart... ■

Menace sur notre sommeil

Les ordinateurs, les tablettes, les portables émettent tous ce que l'on appelle la lumière bleue. Il en est de même des fameuses ampoules LED dont la vente est largement encouragée parce qu'elles sont moins énergivores que les ampoules traditionnelles à filaments.

C'est pourquoi on les utilise dans le plus d'appareils électriques possible : dans les lampadaires, les phares de voiture, les lampes de poche, les panneaux publicitaires et bien sûr dans les ordinateurs, tablettes, portables, téléviseurs, etc.

Le lecteur ne s'étonnera pas lorsque nous affirmerons que surtout les jeunes sont particulièrement accros à ces appareils électroniques. On trouvera bientôt bizarre de rencontrer un jeune qui ne soit pas rivé à son smartphone. N'en rencontrons-nous pas même en train de parler à haute voix - apparemment - tout seul en pleine rue ?

Or, il est prouvé scientifiquement que ces appareils produisent une lumière bleue qui perturbe le sommeil. Une étude récente révèle même que beaucoup de personnes dorment maintenant 1 h 30 de moins par nuit qu'il y a 50 ans.

Alors que l'on consacrait quelques minutes à la lecture avant de s'endormir, certains ont remplacé le livre par l'écran. Et la plupart du temps au détriment de la culture et... de la bonne forme du cerveau, des yeux et du tonus nécessaire pour affronter les activités de la journée.

Il va sans dire que la crise sanitaire, qui a provoqué le développement de l'enseignement à distance, a aggravé le phénomène chez les étudiants.

Quant au conseil dispensé par les spécialistes du sommeil, à savoir, éviter l'exposition à la lumière bleue au moins une heure et demie avant d'aller se coucher, il s'avère hélas bien peu praticable. Précisons que les lunettes de protection offrent une efficacité très variable.

À chacun d'évaluer la pertinence concrète de ces constatations et, éventuellement, d'y remédier en retournant / recourant à la lecture.

Il existe sur les smartphones de petites applications bien pratiques permettant de filtrer la lumière bleue, et paramétrables aux heures souhaitées (de préférence du coucher du soleil au matin). ■

Notre patrimoine linguistique

Le wallon condrusien (et liégeois) (7)

Et si on faisait un peu de grammaire ?

Le pluriel des noms communs

1. Règle générale = On ajoute "s" au singulier

in-ome → dès-omes	un homme → des hommes
ine feume → dès feumes	une femme → des femmes
on tchin → dès tchins	un chien → des chiens
on djvâ → dès djvâs	un cheval → des chevaux
on piou → dès piou	un pou → des poux

Remarque : il n'y a pas de pluriel en "x" (cf. français : chevaux, cheveux, choux, cailloux...).

Prononciation : "dès" la lettre "s" ne se prononce pas, mais, comme en français, elle se prononce [z] devant une voyelle (a-e-i-o-u-y).

dès omes, dès oûs, dès âwes, dès îdèyes, dès ustèyes, dès ohês
des hommes, des œufs, des oies, des idées, des outils, des os

De même, sans modification de la prononciation (contrairement au français) :

in-ou̇ → ès ou̇s
on boû → dès boûs
in ou̇y → dès ou̇y

un œuf → des œufs
un bœuf → des boeufs
un œil → des yeux

2. *Exceptions*

2.1. Les noms terminés en "z" ou "s" restent invariables (comme en français).

on gâz → dès gaz	un gaz → des gaz
on brès' → dès brès'	un bras → des bras
on cas → dès cas*	un cas → des cas
on bwès → dès bwès*	un bois → des bois
on peûs → dès peûs	un pois → des pois

* Le "s" ne se prononce pas, sauf s'il est suivi d'une apostrophe (cf. "on brès' [brèss]").

2.2. Les noms terminés par "gn" - "h" - "k" - "t" - "tch" - "w" - "y" sont invariables.

on pogn → dès pogn	un poing → des poings
ine neûh → dès neûh	une noix → des noix
on frût → dès frût	un fruit → des fruits
on batch → dès batch	un bac → des bacs
on faw → dès faw	un hêtre → des hêtres
on consèy → dès consèy	un conseil → des conseils
in ou̇y → dès ou̇y	un œil → des yeux

3. *Les noms composés et les noms propres*

Ce sujet n'est pas abordé, ni par Jean Haust dans son dictionnaire, ni par Marcel Fabry dans sa grammaire pratique du wallon ; aussi dans une volonté de simplification et de logique, nous conseillons d'appliquer la règle générale en réfléchissant si le deuxième élément peut être un pluriel (cf. li bonheur, li manôye, glôde = Claude). On trouve chez Jean Haust : "dès contes di vèyès grands-mères".

3.1. Les noms composés

ine rinne-glôde → dès rannes-glôde

ine garde-malâde → dès gardes-malâdes
on garde-bârîre → dès gardes-bârîres
on haut-parleûr → dès hauts-parleûrs
on franc-maçon → dès francs-maçons
on chè-d'eûve → dès chès-d'euves
ine grand-mére → dès grands-méres/grands-mames
on pwète-bonheûr → dès pwètes-bonheûr
on pôr-manôye → dès pôrs-manoye

Rem. : la grammaire française complique les choses et distingue les personnes et les choses pour accorder le mot "garde" au pluriel

un garde-malade → des gardes-malade
un garde-forestier → des gardes-forestier (être vivant, donc "gardes)
mais
un garde-fou → des garde-fous
une garde-robe → des garde-robres

3.2. Les noms propres

Les Belges, les Wallons, les Flaminds, les Boches, les Italiens...
Les Pasteurs, les Césars, les Einsteins.
Les Duponts, les Durands, les Gouverneûrs, les Musins, les
Vaessens, les Botys.

Attention ! Une fois de plus, la grammaire française complique les choses dans ce domaine. En français, les Dupont, les Durand, les Gouverneur, les Musin, les Vaessen (voir "le Bon usage" de Maurice Grevisse). ■

Nature

Le frelon asiatique

Nous connaissons tous le frelon européen (*Vespa cabro*), cet insecte qui ressemble à la guêpe, dont la taille parfois fort impressionnante suscite une réaction de frayeur. C'est pourquoi il importe de rappeler qu'il est inoffensif pour l'homme sauf s'il est

agressé ou si l'on s'approche de son nid. De plus, c'est un insecte fort utile, car il se nourrit surtout de chenilles et d'autres insectes nuisibles.

Malheureusement, une nouvelle espèce, autrement néfaste, a fait son apparition en Europe depuis quelques dizaines d'années. Il s'agit du frelon asiatique dont le nom scientifique est *Vespa velutina*.



Déjà en 2004, il a été observé pour la première fois dans le sud-ouest de la France, dans le Lot-et-Garonne. Les scientifiques soupçonnent qu'il aurait immigré en France à l'occasion de l'importation de poteries chinoises dans lesquelles il aurait hiverné. Depuis lors, il a proliféré, élargissant son territoire chaque année d'une centaine de kilomètres. Sa capacité de reproduction est rapide. En 2010, il a été identifié en Espagne. Nul doute qu'il a atteint nos régions à ce jour. D'ailleurs, un exemplaire a déjà été observé il y a dix ans dans le Hainaut. Une avant-garde, sans doute.

Le frelon asiatique est légèrement plus petit et plus foncé que le frelon indigène, mais surtout en vol, il est bien malaisé de les distinguer. Par contre, il se révèle très nuisible aux abeilles. À

cause de lui, les apiculteurs qui ont déjà enduré de grosses pertes de colonies d'abeilles d'abord à cause de l'effet ravageur des pesticides, puis du varroa¹, éprouvent de vives inquiétudes dues aux méfaits du frelon asiatique. En effet, contrairement à son collègue européen, il s'attaque aux abeilles. Il attend les butineuses à leur retour du travail à proximité des ruches et les décapite pour se nourrir de leur thorax.

Malheureusement, il compte très peu de prédateurs en Europe. On cite parmi ceux-ci la pie-grièche écorcheur², le guêpier³, espèces rarissimes chez nous. Nous pouvons toutefois compter sur l'aide, inattendue, des mésanges qui s'attaquent aux frelons lorsqu'ils sont dans leur premier stade de développement, la larve.

Les méthodes de lutte contre ce frelon se révèlent peu efficaces. Il faut les attirer dans des pièges pour les détruire. Utiliser des pesticides pour le combattre nuirait évidemment à tous les insectes dont le rôle pollinisateur n'est plus à démontrer.

Précisons qu'il n'est pas plus dangereux que les autres représentants de son espèce (hyménoptères : guêpe, bourdon...). Il ne se montre pas non plus agressif sauf dans les mêmes circonstances que le frelon européen ou la guêpe. Néanmoins, il faut rappeler que certaines personnes sont très réactives aux piqûres de ces insectes. D'après le journal français "Le Parisien" une dizaine de personnes meurent, chaque année, victimes de ce frelon asiatique.

Bref, bien involontairement sans doute, les Chinois nous ont offert un cadeau nuisible bien avant le Covid-19.

¹ Le varroa est une espèce d'acarien (araignée) parasite de l'abeille adulte ainsi que des larves et des nymphes. Il est, lui aussi, originaire de l'Asie du sud-est où il vit aux dépens de l'abeille asiatique qui, elle, s'est adaptée et résiste à ses attaques, contrairement à l'abeille européenne.

² La pie-grièche écorcheur est un passereau, légèrement plus grand que le moineau. C'est un oiseau migrateur.

³ Le guêpier d'Europe est principalement répandu dans les pourtours méditerranéens, même s'il s'aventure plus vers le nord où on l'observe en Lorraine, en Bretagne. C'est aussi un oiseau migrateur. Le réchauffement climatique incitera sans doute à venir dans nos régions.

Comment les différencier

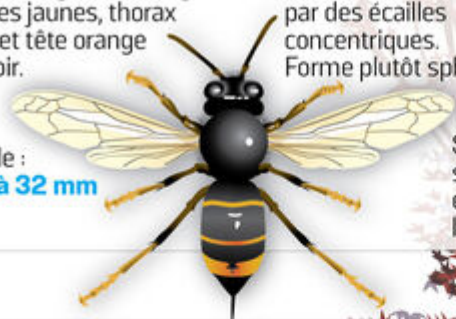
Frelon asiatique

Nid

Abdomen noir, cerné de deux liserés fins jaune-orange et d'un segment orange. Pattes jaunes, thorax noir et tête orange et noir.

Petite entrée (moins de 4 cm) latérale. Caractérisé par des écailles concentriques. Forme plutôt sphérique.

Taille :
17 à 32 mm



Situé souvent en pleine lumière.

Frelon européen

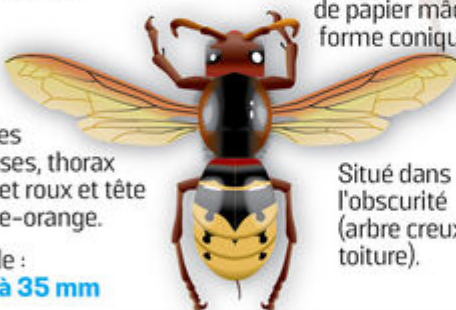
Nid

Abdomen jaune rayé de noir.

Grande entrée (10 cm) vers le bas. Apparence de papier mâché gris, forme conique.

Pattes rousses, thorax noir et roux et tête jaune-orange.

Taille :
18 à 35 mm



Situé dans l'obscurité (arbre creux, toiture).

Guêpe

Nid

Abdomen et corps très distincts. Peu de poils. Abdomen noir et jaune vif.

Apparence de papier mâché gris. Lieu, taille et forme variables selon l'espèce. Parfois dans le sol.

Taille : **15 mm**



SOURCE : INVENTAIRE NATIONAL DU PATRIMOINE NATUREL. LP/INFOGRAPHIE.